

ASSEMBLEE PLENIERE DU 18 DECEMBRE 2019

LISTE DES MOTIONS

1 Motion relative à l'avenir de la Trésorerie de Sainte Suzanne

=) Lecture par M. René SOTACA
présentée par le Groupe « Ensemble pour le développement durable et
solidaire »

2 Motion relative à l'égalité entre les hommes et les femmes

=) Lecture par M. René SOTACA
présentée par le Groupe « Ensemble pour le développement durable et
solidaire »

3-Motion relative à l'urgence de pallier les sous effectifs constatés au centre de Secours et d'Incendie du Port, abritant l'unité spécialisée pour les interventions sur sites classés SEVESO

Présentée par Mme Maryse DACHE

Motion relative à l'avenir de la Trésorerie de Sainte Suzanne

Présentée par le Groupe « Ensemble pour le développement durable et solidaire »,

Considérant le projet de réorganisation territoriale du réseau de la direction des finances publiques annoncé par le Gouvernement ;

Considérant les conséquences de l'application de cette orientation sur le Département de La Réunion, entraînant la destruction massive des emplois et du service public ;

Considérant que ce projet se traduit par la fermeture des Trésoreries spécialisées et de proximité dans les communes de La Réunion ;

Considérant plus spécifiquement les menaces de fermeture de la Trésorerie de Sainte Suzanne ;

Considérant l'importance des activités de la trésorerie de Sainte Suzanne, qui gère six collectivités dont les paies des communes, du CCAS et des caisses des écoles des villes de Sainte Suzanne et de Sainte Marie;

Considérant l'importance de la Trésorerie pour l'accueil des administrés ;

Considérant qu'en 2018, la Trésorerie de Sainte Suzanne a reçu 20 385 personnes au guichet, soit une moyenne de 78,4 personnes par jour ;

Considérant ainsi l'utilité de la Trésorerie de Sainte Suzanne face à l'ampleur des besoins et des dossiers traités pour la collectivité et ses administrés ;

Considérant que la fermeture de cette Trésorerie aurait des conséquences préjudiciables, tant pour la population que pour les collectivités gérées par la Trésorerie ;

Considérant qu'il n'est ni réaliste ni cohérent de transférer les activités d'une trésorerie gérant deux communes, représentant 56 000 habitants vers la trésorerie de Saint Denis,

Considérant la baisse de qualité du service public rendu aux administrés que cela induirait ;

Considérant le fait que la commune de Sainte Suzanne réunit tous les critères objectifs pour le maintien des activités d'une Trésorerie de proximité ;

Considérant les engagements du gouvernement, à prendre en compte l'avis des maires, avant toute décision de fermeture de service public ;

Considérant, par ailleurs, que la création des Maisons France Services - ayant pour objet de renforcer l'accueil de proximité des administrés -ne peut être un prétexte pour fermer des services déjà existants, mais qu'elle doit au contraire être un moyen de renforcement de l'offre de service public sur le territoire.

Les élus du groupe « **Ensemble pour le développement durable et solidaire** »

Réaffirment l'importance et l'utilité de la Trésorerie de Sainte Suzanne pour la population ;

S'opposent au projet de réorganisation territoriale des finances publiques, qui se traduit par la fermeture de la Trésorerie de Sainte Suzanne ;

Regrettent l'absence de concertation avec les élus de l'ensemble des institutions (Maire, Département, Région) sur un projet d'une telle envergure ;

Demandent à tous les élus du Département de soutenir la lutte menée par les syndicats contre l'abandon de la fermeture de la trésorerie de Sainte-Suzanne, et pour le maintien du secteur public à La Réunion ;

Demandent à l'Etat le maintien du service public de proximité de la Trésorerie sur le territoire de Sainte Suzanne.

Motion relative à l'égalité entre les hommes et les femmes

Présentée par le Groupe « Ensemble pour le développement durable et solidaire »,

Considérant le travail réalisé par le Département afin d'assurer l'égalité entre les hommes et les femmes à l'ensemble des dispositifs portés par le Département en matière d'accueil social, d'insertion, de culture, de sport etc.

Considérant l'engagement prit entre la Secrétaire d'Etat en charge de l'égalité entre les femmes et les Hommes et le Département,

Considérant la convention signée pour l'augmentation des intervenants sociaux en commissariat et gendarmerie, la mise en place d'une plateforme 3919 gérée localement, une intervention renforcée dans le domaine de l'hébergement d'urgence, de l'éviction du conjoint violent et la reconduction sur 3 ans des postes d'adultes relais auprès des associations qui interviennent dans l'accueil et l'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales ;

Considérant que La Réunion est classée 3ème département de France ayant le plus grand nombre de cas de violence conjugale. D'ailleurs, 5 femmes ont été victimes de leur conjoint en 2018, soit environ 4% des victimes pour le France entière. A cela s'ajoute, les 2016 faits de violences conjugales déclarés auprès de la police ou de la gendarmerie, dont 90% concernaient des femmes.

Considérant les difficultés que rencontrent les femmes dans le milieu du travail pour un meilleur salaire, un accès à des postes à responsabilité, la précarité de l'emploi ;

Considérant qu'une étude de la Fondation Jean Jaurès atteste qu'en 2018, 60% des européennes ont déjà été victimes d'atteintes sexistes et/ou de violences sexuelles dans le cadre de leur travail ;

Considérant que 21% d'entre elle ont vécu cette situation de violence au cours de l'année 2018, sans en parler en interne par crainte des représailles ou licenciement,

Les élus du Groupe « Ensemble pour le développement durable et solidaire »,

Réaffirment leur soutien aux engagements prit par le Département à travers le rapport de situation comparée entre les hommes et les femmes, le rapport sur la situation en matière d'égalité femmes hommes, et surtout le plan d'action menée par l'institution ;

Proposent que le rapport aille plus loin, et fasse état des violences faites aux femmes dans le milieu professionnel que ce soit au sein du Département que dans les structures liées à l'institution ;

Demandent que l'Etat lance une étude complète de la situation des femmes au sein du milieu professionnel à La Réunion, afin d'alerter la population des violences faites aux femmes au sein du milieu professionnel ;

Demandent que l'Etat s'engage tout autant et pleinement dans la lutte contre **les atteintes sexistes et les violences sexuelles contre les femmes dans le milieu du travail, afin de prévenir, sanctionner, et accompagner.**

**MOTION RELATIVE À L'URGENCE DE PALLIER LES SOUS EFFECTIFS
CONSTATÉS AU CENTRE DE SECOURS ET D'INCENDIE DU PORT,
ABRITANT L'UNITÉ SPÉCIALISÉE POUR LES INTERVENTIONS
SUR SITES CLASSÉS SEVESO**

**Présentée par Madame Maryse Dache, Conseillère départementale du Port
Lors de l'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL de LA RÉUNION
du 18 décembre 2019**

**Considérant au nombre de 13 + 1 par garde, les effectifs devant être assignés
au Centre de secours et d'incendie du Port lors du Conseil d'Administration du
SDIS de La Réunion du 17 octobre 2019,**

**Considérant que le CASDIS du 17 octobre 2019 a jugé nécessaire ce nombre
d'agents afin d'assurer l'opérationnalité du Centre dans ses missions,**

**Considérant que la caserne des pompiers du Port abrite l'unité spécialisée
d'intervention sur un site classé Seveso,**

**Considérant que la commune du Port accueille 3 des 5 sites classés SEVESO
« seuil Haut », et considérant leurs proximités avec le centre urbain et les
habitations,**

**Considérant les risques qui peuvent subvenir en cas d'accidents majeurs sur ces
sites et les conséquences sur les personnes, les biens et l'environnement, nous
l'avons vécu avec le dernier évènement dramatique de l'usine Lubrizol de
Rouen,**

**Considérant aujourd'hui que sur les 13 + 1 agents, les gardes journalières ne
sont composés que de 6 personnes, hors arrêt maladie,**

**Considérant que sur ces 6 agents de garde, 3 doivent être mobilisables et
mobilisés en cas de risque chimique sur les sites classés SEVESO,**

**Considérant que ces agents sont mobilisés lors de leur garde sur les risques
courants par groupe de 3,**

Considérant que pour deux sorties de risques courants en simultanée, le Centre n'est plus en capacité d'assurer les sorties pour risque de départ de feu ou pire sur les risques majeurs classés SEVESO,

Considérant que cette situation de sous-effectif dure depuis trop longtemps,

Considérant que plusieurs alertes ont déjà été faites à ce sujet auprès de la Présidence et de la Direction du SDIS Réunion et du Conseil départemental, notamment par le Maire du Port,

Considérant la situation stratégique du Port comme « capitale économique » de l'île,

Considérant que ces sites classés SEVESO sont situés sur la zone du Grand Port Maritime de La Réunion, entrée principale des marchandises et des matières premières dans l'île,

Les Conseillers départementaux soussignés demandent :

Le recrutement immédiat et/ou les affectations des agents répondant aux besoins en effectif du Centre d'incendie et de secours du Port, comme arrêtés et votés en CASDIS du 17 octobre 2019,